

Guéret, le 14 janvier 2020

Lancement des « Assises territoriales de la sécurité intérieure » en Creuse

Magali DEBATTE, Préfète de la Creuse a procédé, ce lundi 13 janvier 2020 en préfecture, au lancement des assises territoriales de la sécurité intérieure, en présence du Procureur de la République et des forces de sécurité intérieure (gendarmes, policiers, pompiers), par une rencontre avec les élus locaux.

Cette première séance de travail avait pour objectif d'identifier les besoins spécifiques à chaque territoire en matière de sécurité dans le cadre de la rédaction du livre blanc de la sécurité intérieure.

Les thématiques principales suivantes ont été abordées :

- l'organisation territoriale et les modalités d'accès aux forces de sécurité intérieure (implantation, horaires d'ouverture, plainte en ligne, qualité du service rendu...)
- les partenariats et le continuum de sécurité (rôle du maire et des présidents d'EPCI , outils de prévention, participation des citoyens à la sécurité collective...)
- les nouvelles menaces émergentes (cybercriminalité, terrorisme etc..)

La liberté de paroles des participants a favorisé les échanges nombreux et de qualité qui feront l'objet d'une remontée auprès du Ministre de l'intérieur.

Les prochaines séquences se dérouleront les vendredi 17 janvier 2020 à 14h00 avec les forces de sécurité intérieure et le vendredi 24 janvier 2020 à 17h, dans le cadre d'une réunion publique.